

DÉLIBÉRATION RELATIVE AU CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LA PROMOTION, LA RECONNAISSANCE ET LA VALORISATION DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Vu le code de l'éducation, pris notamment en ses articles L611-9 à L611-11, et D 611-7 à 611-9 ;

Vu la circulaire du 23 mars 2022 relative à l'engagement, encouragement et soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux ;

Article 1

Le cadre de référence pour la promotion, la reconnaissance et la valorisation de l'engagement étudiant annexé à la présente décision est approuvé.

Article 2

La délibération relative à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle votée en commission formation et vie universitaire en date du 29 novembre 2018 est abrogée.

Article 3

La présente délibération sera transmise à la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions du règlement portant modalités de publication des actes à caractère réglementaire du 30 janvier 2014 de l'université de Bordeaux.

ANNEXE : CADRE DE REFERENCE POUR PROMOUVOIR, RECONNAITRE ET VALORISER L'ENGAGEMENT ETUDIANT

Adoptée à la majorité des votes exprimés :

26 votes pour
2 votes contre
0 abstention

Le président du conseil académique,

Dean Lewis



Promotion, reconnaissance et valorisation de l'engagement étudiant

Cadre de référence

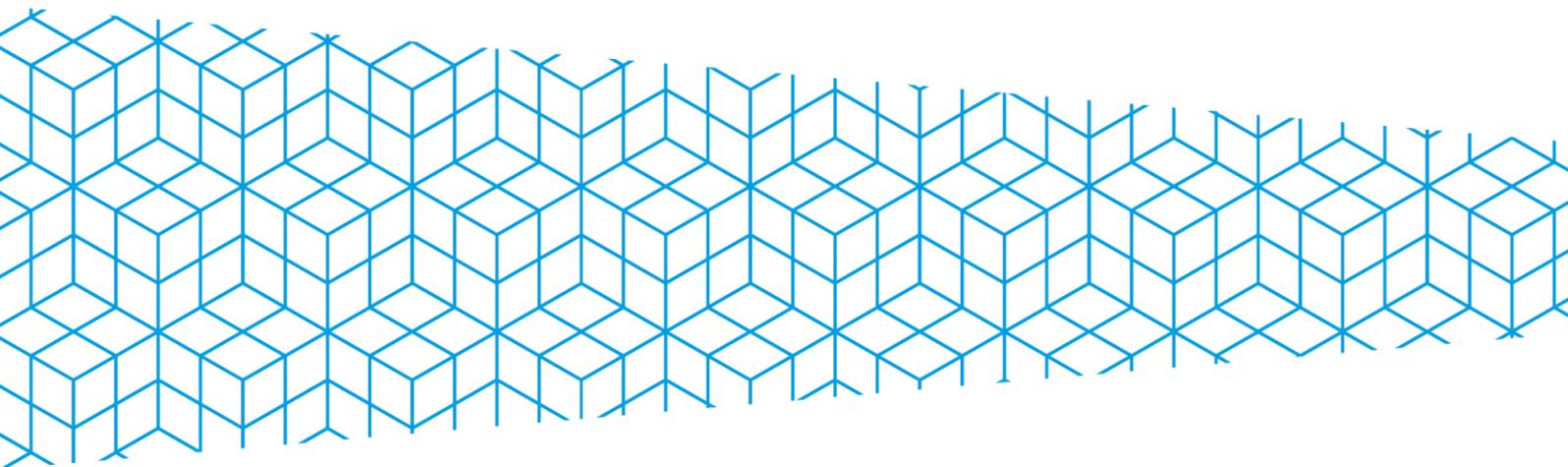


Table des matières

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Le contexte et les enjeux de l'engagement étudiant pour l'université de Bordeaux | 3 |
| La cible visée par l'établissement | 4 |
| Reconnaissance et valorisation : définitions préalables | 6 |
| Les marqueurs de l'engagement étudiant à l'université de Bordeaux | 7 |
| L'importance de l'approche compétences dans l'engagement étudiant | 9 |
| Les terrains d'engagement étudiant | 11 |
| La formation, l'accompagnement et le soutien des étudiants engagés | 14 |
| La promotion de l'engagement étudiant | 15 |
| Le suivi du déploiement de l'engagement étudiant | 16 |
| Boîte à outils et ressources pour accompagner le développement de la reconnaissance et de la valorisation de l'engagement étudiant | 17 |
| Fiche 1 : Mise en place d'une reconnaissance de l'engagement étudiant sous forme créditable (UE ou AOP dédiée à l'engagement)..... | 18 |
| Fiche 2 : La reconnaissance de compétences au titre d'une UE existante au sein de la formation | 21 |
| Fiche 3 : Les compétences développées par l'étudiant lors d'une expérience d'engagement... | 23 |
| Fiche 4 : La valorisation de l'engagement étudiant par les open badges | 25 |
| Ressources documentaires | 26 |
| Annexe 1 : Rappel des principaux textes législatifs et réglementaires | 27 |
| Annexe 2 : Méthodologie d'élaboration de ce cadre de référence | 28 |
| Annexe 3 : Exemple de fiche-type de présentation d'un terrain d'engagement | 31 |

Le contexte et les enjeux de l'engagement étudiant pour l'université de Bordeaux

L'engagement étudiant¹ fait partie intégrante de l'expérience étudiante. Il permet de développer la citoyenneté et l'esprit d'ouverture, de favoriser le lien social et la prise de responsabilité. Il constitue un moment privilégié d'épanouissement personnel, de construction individuelle et représente ainsi un facteur de bien-être et de réussite. L'expérience d'engagement permet le développement de compétences que l'étudiant pourra valoriser dans son parcours personnel et professionnel.

Le présent cadre de référence pose les principes et apporte des ressources grâce auxquels les étudiants de l'université de Bordeaux seront encouragés à s'engager, mais également grâce auxquels ils pourront être soutenus, accompagnés et reconnus au titre de leur engagement.

Des convictions affirmées dans le plan stratégique UB Horizon 2030

« L'université de Bordeaux ne forme pas seulement les acteurs des mondes académiques et professionnels de demain, mais des citoyennes et des citoyens responsables dans leur façon d'agir, capables de s'adapter à un monde en mutation, à l'échelle locale et mondiale. Les étudiantes et les étudiants sont incités à faire l'expérience de la citoyenneté, de la solidarité et de l'engagement, par exemple en participant à la gouvernance de l'université, ou dans des actions en lien avec la vie de l'université. »

Une ambition pour l'UB

L'engagement étudiant revêt ainsi un enjeu fort pour notre établissement. Notre ambition est que l'engagement étudiant fasse partie des facteurs d'attractivité pour des candidats à l'université, qu'il contribue pleinement à nourrir le sentiment d'appartenance à l'université de Bordeaux, qu'il contribue à l'ouverture sur la société civile et qu'il constitue un élément distinctif des étudiants diplômés de l'université de Bordeaux.

Portage institutionnel

L'engagement étudiant est un sujet éminemment transverse, à l'interface notamment des enjeux de professionnalisation des étudiants, de dynamique de vie de campus et de développement de la citoyenneté. L'université de Bordeaux a choisi de faire co-porter la conduite de ce chantier engagement étudiant par le vice-président en charge de la vie étudiante et de la vie de campus et la vice-présidente en charge de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

¹ Textes législatifs et réglementaires en annexe 1.

La cible visée de pleine intégration de la reconnaissance de l'engagement étudiant dans l'offre de formation a conduit à solliciter l'appui de la directrice de la formation et de la gestion des cursus et à organiser différents temps d'échange avec des représentants des composantes de formation et des services. Le présent document est le reflet de ce travail collaboratif²

La cible visée par l'établissement

A la suite d'un premier chantier autour de l'engagement étudiant mené par l'établissement en 2018, certaines composantes de formation de l'établissement se sont d'ores et déjà saisies du sujet. **Ce cadre de référence actualisé vient dès lors soutenir la dynamique enclenchée par ces équipes pédagogiques et favoriser le déploiement sur l'ensemble des communautés.** Pour les formations ne l'ayant pas encore intégré, ou souhaitant faire évoluer l'existant, ce cadre de référence met à disposition différents outils et ressources qui faciliteront la mise en place ou le renforcement des dispositifs.

L'engagement étudiant s'intègre pleinement dans les trois axes du cahier des charges des nouveaux cursus de formation définis dans le [cadrage de l'amélioration continue de l'offre de formation pour l'accréditation 2022-2028](#), à savoir :

- L'ouverture des cursus par la **construction de parcours personnalisables** avec parts socles, personnalisation ou ouverture.
- La connexion des programmes de formation à leur environnement par l'**intégration des enjeux sociétaux** au titre des compétences socles et/ou transversales.
- Les étudiants acteurs de leurs apprentissages par la **promotion d'une pédagogie active, interactive et participative** et des modalités d'évaluation des acquis de l'apprentissage en cohérence.

La cible visée par l'établissement est l'intégration de la reconnaissance de l'engagement étudiant dans les maquettes de formation, sous forme créditable (UE ou AOP).

Les composantes de formation ont été invitées à faire un état des lieux et à définir leurs cibles de déploiement ou de renforcement des dispositifs créditeurs de reconnaissance de l'engagement étudiant (voir tableau page suivante). Cette réflexion fait partie intégrante du travail conduit par les équipes pédagogiques sur [l'amélioration continue de l'offre de formation](#) et trouvera sa place dans le suivi des feuilles de route des mentions.

Un bilan du déploiement de l'engagement étudiant sera présenté une fois par an, en CFVU. Le premier le sera à l'automne 2025. Ce cadre de référence est évolutif et pourra être amendé à l'occasion du passage annuel en CFVU.

² Présentation de la méthodologie dans l'annexe 2.

| Collège / Institut | Etat des lieux de l'existant | Perspectives - cible fixée par la structure |
|----------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| collège DSPEG | Existence d'une UE Engagement (UE d'ouverture de 3 ECTS) en licence AES, en licence Droit et en Licence Economie-Gestion | A partir de 2024/2025 : ouverture à toutes les licences générales sur les 3 années de formation (accessible une fois par mission ou terrain d'engagement au cours de la licence) |
| collège Santé | <p><i>Cursus Médecine</i> : (i)- existence d'une UE Engagement; (ii)- dans le cadre des enseignements complémentaires optionnels, les étudiants peuvent choisir un optionnel didactique-tutorat; (iii)- valorisation du parcours étudiant - points parcours pour l'internat (national)</p> <p><i>Cursus Pharmacie</i> : (i)- existence d'une UE Engagement en DFGSP et DFASP (UE librement choisie, 3 ECTS) ; (ii)- existence d'une UE Didactique en DFGSP2 et DFGSP3 réservée aux tuteurs PASS/LAS ou d'autres années du cursus des études de pharmacie (UE librement choisie, 3 ECTS)</p> <p><i>Cursus Odontologie</i> : reconnaissance de l'engagement étudiant possible dans le cadre des enseignements optionnels (2 ECTS)</p> <p><i>IUSR</i> : engagement reconnu dans certaines formations (UE optionnelle obligatoire du référentiel de formation du certificat de capacité d'orthophoniste; UE optionnelle du cycle 1 ou du cycle 2 du référentiel de formation du diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute)</p> | ISPED : projet de mettre en place une UE engagement dans le M1 Santé publique en 2025/2026 |
| collège SH | Existence d'une UE Engagement (UE d'ouverture transversale, 3 ECTS) rattachée à toutes les années de toutes les mentions de Licence. | En terme d'amélioration continue : <ul style="list-style-type: none"> - élargissement des formes de valorisation des compétences développées dans le cadre de l'expérience d'engagement - exploration de la possibilité de l'intégration de l'engagement étudiant dans un plus grand nombre de masters. |
| collège ST | Existence d'une UE Engagement (3 ECTS) rattachée à toutes les années de toutes les mentions de Licence. Cette UE se décline en UE facultative (L3 Chimie et L3 MIASHS) ou en UE à choix, donc incluse dans les 60 ECTS (L2 MIASHS). | A partir de 2025/2026 : intégration sous forme créditante en UE d'ouverture dans toutes les mentions de Licence générale |
| IUT | Les mentions de BUT proposent une AOP engagement en BUT1 et BUT2. (1 ECTS chaque semestre ; cumulable sur les 4 semestres des deux premières années de BUT). | Amélioration continue du dispositif (au regard du cadre de référence) : <ul style="list-style-type: none"> - vérifier la mise en œuvre effective de la possibilité de choix d'une AOP engagement dans chaque spécialité de BUT, en 1re et en 2e année (années de déploiement des AOP), - échanger sur les modalités de cette mise en œuvre et sur les modalités d'évaluation de l'AOP engagement. |
| ISVV | Existence d'une UE Engagement dans la Licence Sciences de la vigne et du vin. L1 et L2 : voir collège ST; L3 : 3 ECTS au titre des UE d'ouverture. | Bilan 2023/2024 à venir pour ajustements 2024/2025 (élargissement possible des champs de l'engagement) |

Reconnaissance et valorisation : définitions préalables

Pour l'université de Bordeaux, un engagement étudiant atteste le développement d'un certain nombre de compétences, connaissances et aptitudes acquises sur un terrain d'engagement.

Dans le cadre du déploiement de notre stratégie d'établissement en faveur de l'engagement étudiant, il est essentiel que toutes les parties impliquées partagent une même acception des termes centraux : « reconnaissance » et « valorisation ».

RECONNAISSANCE : l'engagement est pleinement reconnu **dans le cadre de la formation, sous la forme de crédits ECTS**. Cette reconnaissance peut prendre différentes formes :

- Une **UE dédiée à l'engagement**³, non obligatoire, au titre de la part « ouverture » ou « personnalisation » ;
- Une autre forme, par exemple les **Activités d'Ouverture et de Personnalisation (AOP)**³ permettant aux étudiants de personnaliser leur parcours par des activités universitaires ou extra-universitaires, en fonction de leurs projets et aptitudes.
- Une validation de compétences et de connaissances acquises dans le cadre d'un engagement **au titre d'une UE existante** (ou d'un stage ou d'un projet tutoré) au sein de la formation délivrée⁴ ;

VALORISATION : l'étudiant peut **valoriser les compétences acquises dans l'engagement dans de multiples contextes** : recherche de stage, recherche d'emploi, poursuite d'études, ... Ainsi, la valorisation ne se restreint pas au cadre de la formation *stricto-sensu* :

- La valorisation concerne la valeur d'une expérience d'engagement dans le projet personnel de l'étudiant et peut trouver sa place dans l'accompagnement du projet personnel de l'étudiant ou dans la constitution de son portfolio (démarche réflexive) ;
- L'établissement peut développer et mettre à disposition des outils (open badges, supplément au diplôme, label, etc.) pouvant participer à cette valorisation de l'engagement étudiant.

³ Un canevas est proposé dans la fiche 1

⁴ Voir fiche 2

Les marqueurs de l'engagement étudiant à l'université de Bordeaux

Dans les principes directeurs qui ont conduit les réflexions du groupe de travail, il s'est avéré essentiel de se questionner en premier lieu sur les **marqueurs liés à l'engagement que souhaitait mettre en avant l'université de Bordeaux**. Il s'agit de **donner un sens à l'engagement** d'un étudiant de l'université de Bordeaux en s'appuyant sur des **missions, des valeurs et des engagements de l'établissement** ré-affirmés dans des documents stratégiques tels que : [« Horizon 2030 »](#) et [la « Feuille de route des transitions »](#) .

Un partage collectif de ces valeurs et leur transcription dans des actions d'engagement des étudiants contribuent également à leur diffusion et à leur appropriation par les communautés. Cela permet ainsi de porter un discours fort sur l'engagement qui bénéficie non seulement à l'étudiant mais également à l'ensemble de la communauté universitaire et à sa nécessaire ouverture sur la société.

Ces marqueurs permettent de fournir une **identité propre et distinctive de l'étudiant engagé de l'université de Bordeaux**, de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté UB et de promouvoir plus particulièrement des terrains d'engagement internes ou externes alignés avec ces marqueurs.

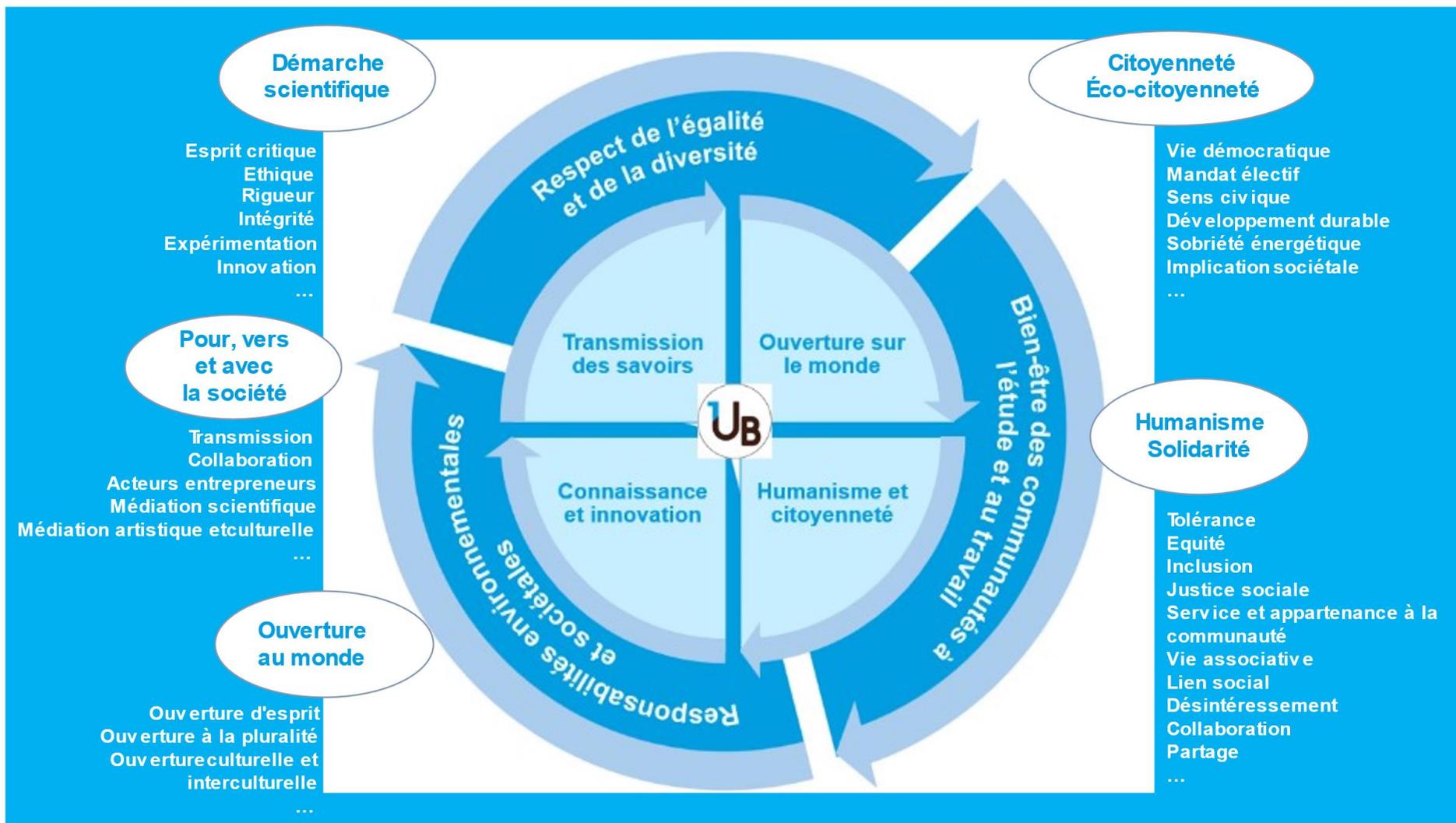
Le schéma suivant résume en son centre les valeurs, les missions et les engagements de l'UB.

Ils constituent un socle permettant de dégager quelques grands marqueurs de l'engagement étudiant à l'UB :

- démarche scientifique,
- humanisme et solidarité,
- ouverture sur le monde,
- pour/vers/avec la société,
- citoyenneté et écocitoyenneté.

La motivation intrinsèque de l'étudiant apparaît comme un paramètre essentiel de son engagement. Cette motivation s'appuie sur des valeurs et un sens qui doivent le conduire à fixer ses propres objectifs dans une démarche de responsabilité vis à vis de lui-même et de la société. Fondamentalement, l'engagement soutenu par l'établissement ne peut pas être contraire aux valeurs humanistes de l'université.

Les marqueurs identifiés ne sont ni exhaustifs, ni limitatifs. Ces thématiques sont susceptibles d'évolution au regard notamment des orientations de l'établissement notamment autour de la « marque UB ».



L'importance de l'approche compétences dans l'engagement étudiant

Les différents textes relatifs à l'engagement étudiant mettent en avant l'importance de **l'acquisition de compétences**, dans des cadres autres que ceux des cursus habituels de formation, au travers d'une expérience d'engagement, avec un double intérêt :

- **pour les établissements**, l'engagement constitue un levier pour enrichir l'approche par compétences et contribuer à la professionnalisation des formations ;
- **pour l'étudiant**, l'engagement lui permet, dans une démarche réflexive, de prendre conscience de ses compétences, connaissances et aptitudes et de les identifier pour continuer à les approfondir, à les faire reconnaître et à les valoriser.

Cette notion de compétence est décisive : la compétence est la capacité de l'étudiant à **agir face à une situation via la mobilisation d'acquis d'apprentissage**. Elle désigne un ensemble de savoir (connaissances...), de savoir-faire (méthodes...) et de savoir-être qui constituent des ressources mobilisées pour résoudre un problème ou une tâche complexe.

Outre les compétences issues de la formation, les étudiants acquièrent également des compétences dans le cadre de leur engagement qu'ils pourront faire reconnaître et valoriser.

Cf. Fiche n° 3 : Les compétences développées par l'étudiant lors d'une expérience d'engagement.

L'approche compétences dans l'engagement étudiant à l'université de Bordeaux répond ainsi à plusieurs enjeux :

- En favorisant en particulier l'acquisition de compétences transversales, elle répond ainsi aux priorités du volet formation du plan stratégique et aux enjeux de la [note de cadrage sur l'amélioration continue de l'offre de formation](#). En effet, chaque formation doit permettre aux étudiants de développer, à différents niveaux, des compétences transversales qui participent de la connexion des formations à leur environnement. Elles font partie des atouts distinctifs d'un étudiant diplômé de l'université de Bordeaux ;
- En donnant aux étudiants des outils pour une connaissance et une prise de confiance en leurs capacités, elle leur permet :
 - d'identifier leurs compétences :
 - qui sont directement liées aux besoins du marché du travail et ainsi de faciliter leur insertion professionnelle
 - et/ou en lien avec des compétences citoyennes ;
 - de faire évoluer leurs parcours en visant de nouvelles compétences à acquérir ou à renforcer.

- En donnant aux employeurs la possibilité d'identifier rapidement les compétences qu'ils recherchent, elle favorise leur interaction avec l'université au travers des conseils de perfectionnement pour travailler au développement des compétences adaptées au marché du travail.

L'objectif visé par l'université de Bordeaux est le développement de compétences en cohérence avec les marqueurs de l'établissement. Il est à noter que les marqueurs de l'engagement étudiant décrits préalablement sont en cohérence avec les **compétences transversales visées par les formations de l'université de Bordeaux** :

- Analyse et résolution de problèmes complexes selon les **démarches et méthodologies scientifiques** et développement de savoir être et de valeurs distinctifs : **esprit critique, créativité, intégrité scientifique** ;
- Aptitudes à la prise en compte des enjeux sociétaux dans le développement de son projet et dans l'exercice de son/ses futur(s) métier(s) : sensibilisation aux **enjeux contemporains, reconnaissance des engagements citoyens**, etc. ;
- Aptitudes à évoluer et à inscrire sa pensée dans des **situations internationales et multiculturelles** : par-delà de la maîtrise des langues et de l'encouragement à la mobilité, il s'agit de favoriser la familiarisation et l'appropriation des enjeux de **l'interculturalité, des sujets internationaux et de la diversité des approches**, etc ;
- Maîtrise de **l'information, de la documentation, de la communication** et des usages et de la culture du numérique.

Les terrains d'engagement étudiant

Un terrain d'engagement étudiant peut se définir comme un « espace » où les étudiants s'impliquent activement dans des activités extra-académiques, tels que des projets associatifs, des engagements institutionnels et citoyens, des actions de solidarité, des initiatives entrepreneuriales, des clubs thématiques, des activités sportives, des événements culturels, etc. Ces engagements visent à enrichir l'expérience étudiante ainsi qu'à contribuer au bien-être de la communauté étudiante et de la société en général.

Caractérisation des terrains d'engagement reconnus et valorisés par l'université de Bordeaux

Il existe de nombreux **terrains d'engagement internes** à l'université de Bordeaux (dans les conseils, composantes, services, associations étudiantes, en appui de grands programmes...).

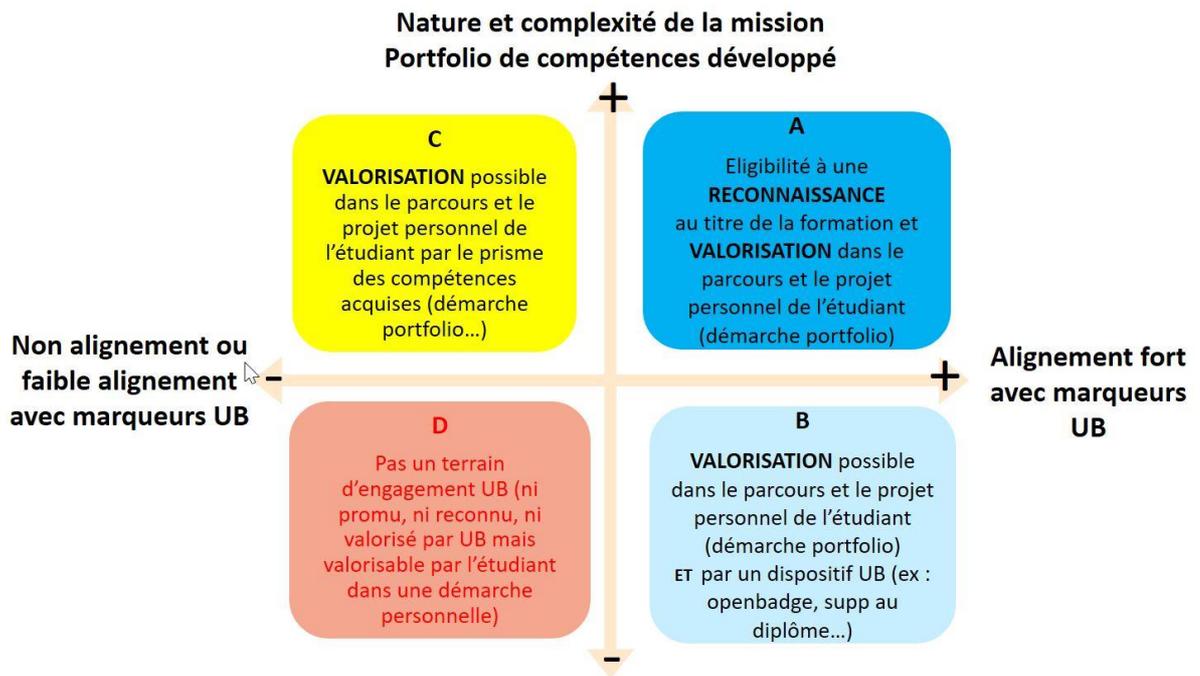
L'engagement étudiant peut également s'exprimer sur des **terrains externes à l'université** (collectivités territoriales, partenaires, entreprises, associations, en s'appuyant notamment sur le réseau alumni...) dès lors que les missions et les activités proposées aux étudiants sont alignées avec les valeurs que l'université de Bordeaux souhaite promouvoir au travers d'une expérience d'engagement.

Un terrain d'engagement proposé à un étudiant de l'université de Bordeaux se définit par des critères cumulatifs :

- un terrain au libre choix de l'étudiant,
- dans un contexte défini (type et taille de la structure, lieu...),
- avec une mission et des activités définies,
- permettant l'acquisition ou le renforcement de compétences,
- qui pourront faire l'objet d'une reconnaissance et/ou d'une valorisation.

L'éligibilité à un dispositif de reconnaissance et/ou de valorisation sera prononcé par les structures de formation. En cas de doute d'une équipe pédagogique ou de recours d'un étudiant, le comité de suivi de l'engagement étudiant (cf section dédiée – page 16) aura autorité pour établir une décision collégiale qui fera référence pour l'établissement.

Selon le degré de complexité de la mission (richesse des compétences développées) et le degré d'alignement avec les marqueurs UB de l'engagement étudiant, plusieurs situations peuvent se présenter :



- **Cas A** : Expérience d'engagement démontrant un alignement fort avec les marqueurs de l'université et une richesse des compétences développées. Ce type d'engagement est typiquement éligible à une reconnaissance au titre de la formation et les compétences développées seront valorisées.
- **Cas B** : Expérience d'engagement démontrant un alignement fort avec les marqueurs de l'université mais des compétences développées plus limitées. Une valorisation par l'établissement de ce type d'engagement sera proposée (par exemple : open badge, supplément au diplôme).
- **Cas C** : Expérience d'engagement démontrant un alignement faible avec les marqueurs de l'université mais une richesse des compétences développées. Une valorisation de ce type d'engagement est possible par le prisme des compétences acquises. Le comité de suivi de l'engagement étudiant pourra étudier la possibilité de faire reconnaître ces terrains d'engagement.
- **Cas D** : Expérience d'engagement démontrant un alignement faible avec les marqueurs de l'université et des compétences développées limitées. Ce type d'engagement ne fera pas l'objet d'une reconnaissance ou d'une valorisation par l'établissement.

Identification des terrains d'engagement

Une démarche active des étudiants est souhaitable dans leur recherche de terrains d'engagement. Néanmoins, pour favoriser l'engagement, le promouvoir et susciter l'engouement, des terrains d'engagement seront proposés par l'établissement. Il sera nécessaire de disposer d'une offre large de terrains d'engagements et de la rendre accessible pour les étudiants.

Pour permettre un choix éclairé du terrain d'engagement de la part des étudiants, il est nécessaire que l'étudiant dispose d'une description précise du terrain d'engagement

(contexte, description de la mission et des activités, référent, compétences acquises, localisation, temporalité, temps à consacrer...⁵)

Grâce au recrutement d'une personne chargée du développement des terrains d'engagement, plusieurs actions sont en cours et vont se poursuivre dans les mois à venir qui visent à faciliter l'accès des étudiants à une offre de terrains d'engagement répondant aux marqueurs UB et proposant des missions par lesquelles ils pourront développer des compétences. Ainsi, un travail de recensement en interne à l'UB auprès des directions, services, composantes de formation et de recherche a commencé. Il est complété par une phase de sourcing vers la société civile (tissu associatif, culturel, institutionnel et économique sur les territoires de nos différents campus).

Visibilité et accessibilité des terrains d'engagement proposés aux étudiants

Afin de faciliter l'accès aux terrains d'engagement pour les étudiants, une **plateforme numérique** sera développée. Une première version pourra être testée dans le courant de l'année universitaire 2024-2025. Cette plateforme viendra en complément mais non en remplacement des modalités habituelles de communication des terrains d'engagement à destination des étudiants qui seront maintenus.

Les trois objectifs suivants ont été identifiés pour cette plateforme :

1. Rassembler, sur un espace partagé à l'échelle de l'établissement, des terrains d'engagement alignés avec les marqueurs UB (structuration thématique par mot-clé pour faciliter la recherche par l'étudiant, intégration d'un formulaire pour le dépôt d'offres de terrain d'engagement dans et hors UB, ...)
2. Permettre aux étudiants de consulter les terrains proposés et donner accès aux informations leur permettant de manifester leur intérêt (le cas échéant) auprès des structures proposant les terrains.
3. Contenir des informations (actualités, témoignages, etc.) qui contribueront à encourager les étudiants à sauter le pas de l'engagement.

Vers une charte de l'engagement étudiant UB

S'appuyant sur une proposition du groupe de travail, la mise en place d'une **charte de l'engagement étudiant** est envisagée pour la rentrée universitaire 2025-2026.

L'objectif de cette charte sera de formaliser la relation réciproque entre l'étudiant et le responsable du terrain d'engagement. Cette charte précisera :

- **Pour le référent de la structure proposant le terrain d'engagement** : la description du terrain d'engagement (contexte et missions) et son engagement à respecter le statut de l'étudiant (et notamment à ne pas l'inciter à un sur-engagement qui pourrait compromettre sa réussite à l'université) ;
- **Pour l'étudiant** : son engagement à effectuer ses missions en respectant les usages de l'organisation de la structure dans laquelle il les effectue ;
- **Pour l'université** (au travers de la structure de formation) : les modalités de son soutien à l'étudiant et les modalités de reconnaissance envisagées (sous réserve de la démonstration des compétences acquises).

La charte intégrera une présentation des objectifs à atteindre sur le terrain d'engagement, objectifs à partager par les trois protagonistes.

⁵ Exemple de fiche-type de présentation d'un terrain d'engagement disponible en annexe 3

La formation, l'accompagnement et le soutien des étudiants engagés

Encourager l'engagement nécessite de prévoir des dispositifs et des moyens pour former les étudiants et les accompagner.

Formation des étudiants engagés

L'UE engagement prévoit un nombre d'heures à intégrer dans la maquette pour la formation des étudiants engagés⁶. Ce contenu de formation peut s'appuyer sur les formations proposées aux étudiants engagés telles que :

- Formation des élus étudiants par la DVU
- [Plan de formation des associations par les BVE](#)
- Plan de formation des ambassadeurs par l'institut des transitions
- Plan de formation des étudiants engagés sur l'orientation (salons, JPO) par la MAOIP
- ...

Il s'agit de faire connaître l'organisation de ces formations et d'élargir progressivement l'offre (par exemple : formation des délégués étudiants, des représentants étudiants dans les conseils de perfectionnement...).

L'accompagnement des étudiants engagés par les composantes de formation

Le suivi et l'accompagnement des étudiants engagés appelle un investissement des équipes pédagogiques. A cette fin, et dès lors qu'il y a reconnaissance de l'engagement dans l'offre de formation sous forme créditable, les heures consacrées par les enseignants et enseignants-chercheurs à l'accompagnement des étudiants engagés sont intégrées dans les maquettes de formation (REH maquette).

Si une coordination plus large de la promotion, de la reconnaissance et de la valorisation de l'engagement étudiant au niveau de la composante de formation s'avère nécessaire, la possibilité est donnée à la composante d'attribuer des heures au titre du REH hors maquette⁷ pour une mission de responsabilité pédagogique (coordination et animation).

Le soutien aux étudiants engagés

Actuellement, sous certaines conditions, les étudiants engagés en tant qu'élus dans des conseils centraux peuvent bénéficier par le [service PHASE](#) d'un accompagnement personnalisé et d'un aménagement d'études (ex : choix de TD, justification d'absence à un TD/TP...) dont la finalité est de soutenir la réussite de leur parcours académique. Pour bénéficier de ces dispositifs, les étudiants doivent en faire la demande au plus tôt auprès du service PHASE de leur campus. Une commission déterminera si ce soutien peut ou non lui être accordé.

⁶ Voir Fiche 1 : Mise en place d'une reconnaissance de l'engagement étudiant sous forme créditable (UE ou AOP dédiée à l'engagement)

⁷ Référentiel équivalence horaire, en cours de révision.

La promotion de l'engagement étudiant

A l'occasion des ateliers collaboratifs, un enjeu fort a été pointé autour de la promotion de l'engagement étudiant. Il est important de l'inscrire dans ce cadre de référence afin qu'il puisse être ultérieurement travaillé et déployé avec une pleine compréhension des enjeux par tous.

Il est à noter que ce cadre de référence contribue en lui-même à l'objectif de promotion en interne de l'engagement étudiant auprès des équipes pédagogiques des composantes de formation et auprès des services de l'UB.

Parmi les objectifs généraux déjà identifiés, on peut citer :

- **Encourager l'engagement étudiant** – Donner envie aux étudiants de s'engager.
- **Développer les terrains d'engagement** – Donner envie aux acteurs de notre écosystème (interne et externe) de proposer des terrains d'engagement aux étudiants.
- **Valoriser les étudiants engagés** auprès de la société civile – Donner envie aux acteurs de la société civile de recruter les étudiants (en stage, en alternance, en emploi, comme bénévoles...) parce qu'ils accordent de la valeur aux compétences qu'ils ont acquises grâce à leurs engagements.

Un plan de communication global, multi formats et multi canaux, sera à construire autour de portraits d'étudiants engagés, d'exemples de terrains d'engagement, de témoignages d'employeurs, de responsables de formation... Il permettra également de mettre en lumière les dispositifs de reconnaissance de l'engagement étudiant dans les différents collèges et instituts.

La plateforme des terrains d'engagement sera un espace privilégié pour diffuser ces contenus, mais également les réseaux sociaux, le site institutionnel, les sites des composantes ou encore nos locaux (portraits d'étudiants engagés affichés au cœur des campus...). L'organisation d'un temps fort annuel sera reconduite au travers du [« festival des engagés »](#).

Le suivi du déploiement de l'engagement étudiant

Afin de suivre et d'assurer un pilotage coordonné du déploiement de l'engagement étudiant à l'échelle de l'établissement, les ateliers de co-construction ont conduit à proposer que soit installé un « **Comité de suivi de l'engagement étudiant** ».

Ce comité aura pour missions, notamment :

- De se prononcer, à la demande des composantes, sur toute situation relative à la reconnaissance d'un terrain d'engagement,
- De suivre l'avancement du déploiement de l'engagement étudiant (par rapport aux cibles fixées par les composantes),
- De faire un bilan annuel des actions autour de l'engagement étudiant et d'en préparer la présentation à destination du CODIR formation puis de la CFVU,
- De suivre les aspects du chantier restant ouverts et de faire évoluer progressivement le cadre de référence en particulier sur les parties concernées par :
 - Le développement des terrains d'engagement,
 - La mise en ligne de la plateforme « bourse des terrains d'engagement »,
 - La promotion de l'engagement étudiant,
 - Les dispositifs d'accompagnement des étudiants,
 - Le développement des open badges,
- De valider la promotion des terrains d'engagement sur la plateforme de l'UB.

Il sera plus largement une scène permettant le partage des expériences et pratiques et favorisant la coordination et l'harmonisation des pratiques entre les acteurs concernés.

Il se réunira *a minima* deux fois par an (idéalement en mai et en novembre). De manière complémentaire, au fil des besoins, une partie des membres pourra se réunir ponctuellement pour assurer notamment le suivi des chantiers à venir (lancement de nouvelles UE, développement de la plateforme, rédaction de la charte, construction des open badges...).

La composition envisagée est la suivante :

- un représentant de chaque composante de formation,
- des représentants de différents services (en particulier : DVU, MAOIP, DFGC et MAPI),
- d'un ou plusieurs vice-présidents du périmètre formation et vie universitaire,
- du vice-président étudiant,
- des représentants des étudiants des différentes composantes.

Selon les ordres du jour fixés, d'autres acteurs pourront être invités à participer à tout ou partie à ce comité.

Boîte à outils et ressources pour accompagner le développement de la reconnaissance et de la valorisation de l'engagement étudiant

L'objectif de cette partie est de fournir aux responsables de formation des fiches pratiques pour faciliter le développement de l'engagement étudiant.

Fiche 1 : Mise en place d'une reconnaissance de l'engagement étudiant sous forme créditable (UE ou AOP dédiée à l'engagement)

Fiche 2 : La reconnaissance de compétences au titre d'une UE existante au sein de la formation

Fiche 3 : Les compétences développées par l'étudiant lors d'une expérience d'engagement

Fiche 4 : La valorisation de l'engagement étudiant par les open badges

Fiche 1 : Mise en place d'une reconnaissance de l'engagement étudiant sous forme créditable (UE ou AOP dédiée à l'engagement)

UE Engagement Etudiant

Exemple : UE d'ouverture ou de personnalisation à 3 ECTS

Contenu de formation :

- 1 - Sessions d'enseignement général sur l'engagement** (5 à 10h) : contenus proposés par les composantes (mutualisation inter-composantes possible)
 - ateliers permettant aux étudiants de se rencontrer et d'échanger avec l'intervenant (sur le sens de l'engagement, sur les défis à relever, sur les motivations des étudiants...) et d'appréhender la démarche réflexive autour du développement des compétences au travers de l'engagement étudiant.
 - formation sur des thématiques telles que la communication, la gestion de projet, l'utilisation d'outils collaboratifs (liste non limitative)
- 2 - Session de formation spécifique par terrain d'engagement** (5 à 10h)
 - en fonction du plan de formation proposé par les services : Institut des transitions, BVE, MAOIP, ESE...
 - en fonction également du type d'engagement : engagement en tant qu'élu, engagement associatif, engagement citoyen, engagement solidaire....
- 3 - Expérience d'engagement** sur un terrain aligné avec les marqueurs UB de l'engagement étudiant.
 - Réalisation concrète des missions sur le terrain d'engagement (30 à 40h)
 - Accompagnement pédagogique de l'étudiant engagé (démarche réflexive, tutorat personnalisé...) (5 à 10h)

Pour une articulation optimale avec les sessions de formation générale et spécifique, cette expérience d'engagement a lieu préférentiellement au cours de l'année universitaire d'inscription de l'étudiant à l'UE.

- 4 - Temps de travail personnel** de l'étudiant (environ 25h) pour la préparation de l'évaluation de l'UE d'engagement, la valorisation des compétences développées dans le cadre de son expérience, le travail personnel en lien avec les missions d'engagement qui lui sont confiées.

Déroulement type d'une UE engagement

- **Présentation de l'UE aux étudiants** : par exemple, en réunion commune de rentrée en Licence ou en Master, description de l'UE sur Moodle, à l'occasion du festival des engagés... L'UE doit pouvoir être présentée suffisamment en amont pour faciliter la reconnaissance de l'engagement au cours de la formation.
- **Candidature à l'UE par les étudiants** : remise d'un dossier de candidature et validation par une commission interne à chaque composante (par exemple, en

novembre pour une UE au second semestre universitaire, en mai ou juin pour une UE au premier semestre de l'année universitaire suivante)

- **Déroulement de l'UE** (cf contenu ci-dessus)
- **Évaluation de l'UE** : évaluation des acquis d'apprentissage (remise d'un dossier, complété ou non par un oral). Les mêmes compétences sont attendues en niveau Licence ou Master.

Les éléments à définir par chaque formation

- Composition de l'équipe pédagogique encadrant l'engagement étudiant
- La capacité d'accueil de l'UE
- Volume horaire et contenu des heures de formation proposés aux étudiants
- Conditions d'éligibilité des étudiants : accessible dès le S1 ou non (préconisation : à partir du semestre 2)
- Modalités d'évaluation
- Calendrier global de l'UE (dates de candidatures, dates des TD, date de remise du dossier et/ou de l'oral...)

Exemples de ressources mises à disposition dans un espace collaboratif à destination des équipes pédagogiques :

- Syllabus développé par le collège DSPEG
- Documents partagés par le collège SH : syllabus de l'UE, dossier de candidature, dossier « bilan d'activité » fait par un étudiant, grille d'évaluation critériée
- Exemple d'attestation d'assiduité
- Compétences de l'engagement : ressources pour accompagner la réflexivité des étudiants (cf fiche 3)

Canevas d'une AOP Engagement (IUT)

- pas de session de formation
- temps d'investissement étudiant demandé : autour de 25h par semestre (1 ECTS)

- terrains acceptés, variables selon les spécialités de BUT :
 - Engagement associatif (soutien scolaire, actions caritatives, actions culturelles, actions dans un club sportif (distinct de la simple pratique sportive), BDE / évènementiel IUT),
 - Emploi (tutorat, job étudiant à l'Université de Bordeaux, job étudiant dans une structure privée),
 - Pompier volontaire,
 - Réserviste

- convention d'engagement des trois protagonistes à signer avant le début des missions :
 - engagement de la structure d'accueil " *à accueillir dans de bonnes conditions l'étudiant en lui permettant d'atteindre les résultats visés pour les missions confiées* " et " *à compléter une fiche d'évaluation à la fin de chaque semestre* " pour un temps estimé indiqué
 - engagement de l'étudiant " *à suivre les activités prévues dans la présente convention avec assiduité et implication.* " avec indication des objectifs de l'activité et des principaux résultats attendus,
 - engagement de l'IUT " *à tenir compte de l'évaluation de l'AOP dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences du BUT.* " avec indication des ECTS associés.

- évaluation dans le cadre du BUT réalisée à la vue de la grille d'évaluation (complétée d'une part par l'étudiant (auto évaluation) et d'autre part par la structure d'accueil) :
 - missions confiées,
 - résultats attendus / résultats obtenus,
 - prises d'initiatives éventuelles,
 - éventuelles formations suivies,
 - engagement temporel,
 - niveau de responsabilité exercée,
 - "soft skills" ...

Une soutenance peut être organisée selon les sujets et les spécialités de BUT.

Fiche 2 : La reconnaissance de compétences au titre d'une UE existante au sein de la formation

Etudiants concernés

Sont concernés par ces dispositions les étudiants préparant un diplôme d'établissement ou un diplôme national, à l'exception du doctorat et de l'habilitation à diriger des recherches.

Types d'engagements concernés

Les activités pour lesquelles les étudiants peuvent demander une éventuelle validation des connaissances et compétences acquises durant leurs expériences sont notamment les suivantes :

- activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association. Les activités d'élus étudiants dans les conseils de l'université de Bordeaux et du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) sont également concernées dès lors que l'organisation étudiante qu'ils représentent a le statut d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ;
- activité professionnelle, entendue au sens large (étudiant salarié et entrepreneur) ;
- activité militaire dans la réserve opérationnelle prévue au titre II du livre II de la quatrième partie du code de la défense ;
- engagement de sapeur-pompier volontaire, prévu à l'article L. 723-3 du code de la sécurité intérieure ;
- service civique, prévu au II de l'article L. 120-1 du code du service national ;
- volontariat dans les armées, prévu à l'article L. 121-1 du code du service national ;

Les engagements pris en considération doivent avoir une durée d'au moins 30H par année.

Seules les activités relatives aux engagements achevées depuis moins d'une année, ou qui ont débuté depuis plus d'un an seront prises en considération pour la demande de reconnaissance des connaissances, compétences et aptitudes.

Les mêmes activités ne peuvent donner lieu qu'à une seule reconnaissance des compétences, connaissances et aptitudes acquises par cycle de formation.

Examen des demandes

Les étudiants souhaitant voir reconnaître leurs connaissances et compétences doivent déposer une demande au semestre précédent celui où se déroule l'UE concernée par la demande de reconnaissance. Un calendrier sera établi chaque année, et porté à la connaissance au plus tard deux mois après le début de l'année universitaire en cours.

Phase de recevabilité administrative des demandes

Les demandes doivent comporter l'identification de l'unité d'enseignement correspondant aux compétences, connaissances et aptitudes que les étudiants souhaiteraient voir reconnues. Les étudiants fourniront à l'appui de leur demande l'ensemble des documents permettant de justifier de sa candidature (contrat, fiche de mission, bilan d'activités, rapports,...). Seront par ailleurs précisées leurs missions, leurs responsabilités et les connaissances et compétences qu'ils identifient dans ce premier temps.

La demande est recueillie par les services désignés au sein des instituts et collèges de formation.

Phase de conseil pédagogique sur les demandes

Après étude de la recevabilité administrative, la composante de formation désigne au moins deux enseignants ou enseignants-chercheurs, dont le responsable pédagogique, chargés de conseiller les étudiants sur l'opportunité de la demande au regard de la correspondance des compétences et connaissances identifiées par les étudiants et celles de l'unité d'enseignement concernée.

Lors de la phase de conseil pédagogique, aucune reconnaissance des compétences et connaissances ne peut être accordée de plein droit, cette prérogative relevant de la compétence des seuls jurys d'examen.

Evaluation et validation

L'étudiant dispose du semestre pour construire son dossier de reconnaissance des compétences, connaissances et aptitudes, à l'aide des outils mis à disposition par l'université (par exemple : portfolio d'expériences et de compétences -PEC-, formations dédiées, ...).

L'évaluation de ce travail peut se dérouler sous forme d'un examen écrit, oral, de la rédaction d'un rapport, de la constitution d'un dossier, d'une soutenance orale, etc.

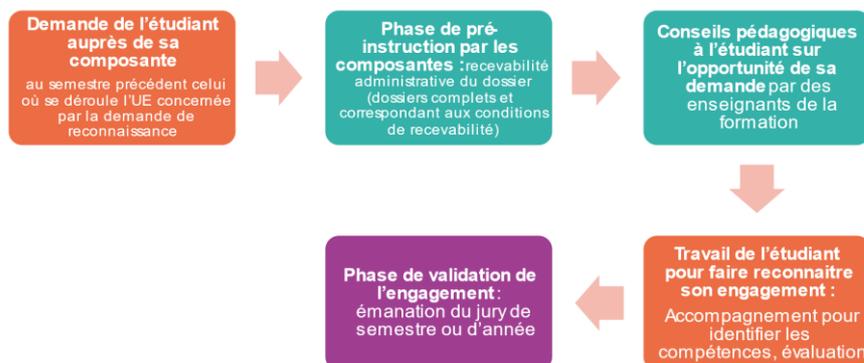
Le jury compétent pour valider les compétences, connaissances et aptitudes acquises au cours des activités mentionnées à l'article L. 611-9 du code de l'éducation est celui qui délivre le diplôme pour l'obtention duquel l'étudiant est inscrit.

En cas d'évaluation positive, la reconnaissance de l'engagement permettra la validation de l'UE concernée par ce même jury.

La reconnaissance des compétences, connaissances et aptitudes acquises au titre de l'engagement figureront également dans le supplément au diplôme.

En résumé : périmètre et process

- ✓ **Dispositif venant s'ajouter** aux UE citoyenne, UE engagement, déjà mis en place dans les composantes de formation
- ✓ Valorisation **d'engagement terminé depuis moins d'un an ou débuté depuis plus d'un an** pour une réflexivité optimale sur l'expérience
- ✓ **Engagements recevables** : au moins 30 h d'engagement par an



Fiche 3 : Les compétences développées par l'étudiant lors d'une expérience d'engagement

L'enjeu de l'engagement étudiant est de permettre aux étudiants de développer des compétences qui trouveront leur place dans leur parcours personnel, qu'ils pourront mobiliser dans le cadre de leur poursuite d'études ou dans la perspective de leur insertion professionnelle. Les compétences de l'engagement sont les compétences que l'étudiant acquiert ou renforce au travers de son expérience d'engagement. Le portefeuille de compétences correspondant est propre à l'étudiant, spécifique à l'expérience telle qu'il l'a vécue et à ce qu'il souhaite mettre en avant.

Une expérience d'engagement éligible à un dispositif de reconnaissance de forme créditante implique le développement de compétences (au moins 5 acquis d'apprentissages) : l'étudiant doit être en capacité de les identifier et d'en apporter la preuve.

Dans l'accompagnement de l'étudiant, il est donc important de mettre à sa disposition des outils, visant le renforcement de sa propre réflexivité. La ressource la plus simple pour soutenir cette démarche réflexive prend la forme de listings de compétences qui peuvent être mis à disposition de l'étudiant. L'université de Bordeaux propose en particulier que soient proposés les référentiels suivants :

- **En priorité** : Référentiel des compétences transversales UB
- Autres référentiels disponibles et pouvant être utilisés :
 - référentiel des compétences Enlight
 - référentiel des compétences du XXIème siècle
 - référentiel des compétences psychosociales de Santé Publique France
 - Outil Animafac
 - Compétences en matière de durabilité (Greencomp)

Dans l'accompagnement des étudiants, sur la base du partage de pratiques réalisé au cours des ateliers, voici un ensemble de suggestions pour les encourager à adopter cette démarche réflexive :

- Au moment du choix du terrain d'engagement : consulter la liste des missions proposées et des compétences développées : réfléchir aux compétences déjà maîtrisées et à celles qu'il faudra développer
- Dans le dossier de candidature à l'UE ou à l'AOP engagement ou au titre d'une UE existante au sein de la formation : prévoir un espace spécifique pour que l'étudiant puisse partager avec l'équipe pédagogique sa réflexion préalable autour des compétences
- Pendant la réalisation de l'engagement étudiant : encourager l'étudiant à tenir un journal de bord ou à prendre régulièrement des notes sur ce qu'il fait, ce qu'il découvre, ce qu'il apprend et à compiler au fur et à mesure le maximum d'éléments susceptibles de servir de preuves à l'acquisition des compétences

- Dans le cadre de séances collectives ou d'entretiens individuels, prévoir des temps de partage et de discussion où les étudiants peuvent s'exprimer à propos de leurs missions-actions et des compétences qu'ils développent
- Dans le rapport final de l'UE engagement : prévoir une partie spécifique qui invitera l'étudiant à présenter son « bilan de compétences » d'étudiant engagé
- Encourager l'étudiant à mettre en avant son expérience d'engagement et les compétences travaillées : dans son CV, dans son portfolio de présentation, sur son compte linkedIn...
- Encourager l'étudiant à demander un open badge s'il en existe (au sein de l'UB ou sur d'autres plateformes) qui peuvent renforcer la visibilité et la lisibilité de leur profil engagé

document de travail

Fiche 4 : La valorisation de l'engagement étudiant par les open badges

Depuis la rentrée 2020, l'université de Bordeaux expérimente le dispositif des [open badges](#) (ou badges numériques). Le principe est de valoriser et certifier les compétences acquises par les étudiants, au-delà de leurs formations universitaires, en lien avec leurs savoir-être, leurs réalisations ou engagements. Les open badges sont personnels et participent à exprimer l'identité et l'individualité des étudiants.

Une redéfinition des open badges propres à l'engagement étudiant et une meilleure appropriation de ce dispositif comme moyen de valorisation de l'engagement étudiant ont été retenus à l'issue des ateliers. Une veille externe auprès d'acteurs socio-économiques, mais également de partenaires, notamment internationaux, a souligné qu'il pouvait en effet s'avérer pertinent d'utiliser ce levier.

Présenter ce dispositif dans ce cadre de référence acte qu'il fera l'objet d'un travail spécifique et concerté qui nécessitera l'implication des communautés. Un groupe de travail se réunira pour mettre en œuvre cette dimension du chantier « engagement étudiant ». La cible fixée est que les open badges propres à l'engagement étudiant puissent être testés à partir de la rentrée de septembre 2025.

Pour une composante de formation, permettre aux étudiants engagés de bénéficier d'une valorisation sous la forme d'un open badge UB vient en complément de la mise en place de la reconnaissance de l'engagement étudiant sous forme créditante qui est la cible visée par l'établissement. L'open badge ne pourra ainsi constituer à lui seul la seule manière d'encourager l'engagement étudiant au sein d'une composante.

Le groupe de travail pourra partir des principes suivants, définis à l'occasion des ateliers :

- Création d'une famille d'open badges propre à l'engagement étudiant :
 - Nécessité d'analyser les open badges existants (climatolover, colibri, openmind...) afin de déterminer s'ils entreront ou pas dans cette famille et d'envisager, le cas échéant, la manière de les faire évoluer.
 - La question se posera également de créer de nouveaux open badge (à titre d'illustration : colibri solidaire, colibri citoyen...).
- Les open badges regroupés dans cette famille pourront être obtenus sur la base d'une expérience d'engagement et témoigneront d'une méta-compétence transverse « aptitude à s'engager ».
- Pour que les étudiants s'en saisissent et que les acteurs de la société civile y accordent de la valeur, un travail sera à conduire pour s'assurer de la visibilité, de la lisibilité, de la légitimité de ces open badges UB.
- L'opportunité de travailler, au travers du réseau européen Enlight, sur des open badges communs à plusieurs universités partenaires a été relevée. Elle nécessite d'être explorée.
- Il faudra également définir les modalités qui pourraient permettre à un étudiant, ayant obtenu plusieurs open badges propres à l'engagement étudiant, de solliciter auprès de sa composante la validation de l'UE engagement.

Ressources documentaires

[Service Civique, volontariats, bénévolat | Étudiant.gouv \(etudiant.gouv.fr\)](#)

[Valider vos engagements dans un cursus | Étudiant.gouv \(etudiant.gouv.fr\)](#)

[La parole aux étudiants engagés | Étudiant.gouv \(etudiant.gouv.fr\)](#)

[Animafac ; encourager l'engagement étudiant](#)

[Le guide contrat étudiant de l'université de Bordeaux](#)

document de travail

Annexe 1 : Rappel des principaux textes législatifs et réglementaires

LOI n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté (1) –art. 29

Code de l'éducation : articles L611-9 à -L611-11

Décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle

Circulaire du 23-3-2022 : Engagement, encouragement et soutien aux initiatives étudiantes au sein des établissements d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

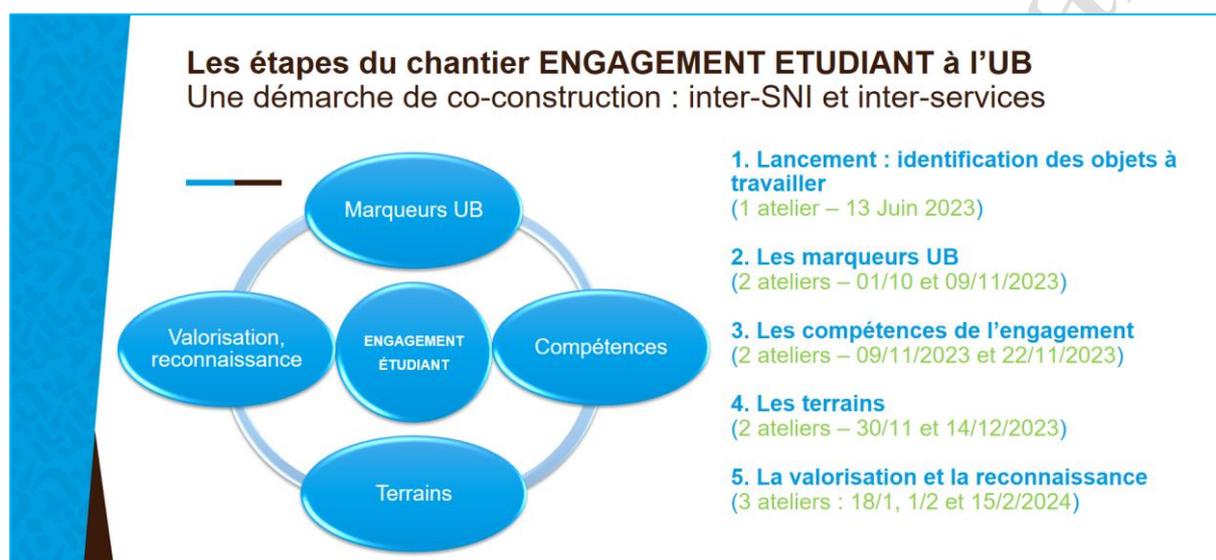
document de travail

Annexe 2 : Méthodologie d'élaboration de ce cadre de référence

Le présent cadre de référence est le fruit d'un processus de co-construction initié au premier semestre 2023. Il s'appuie et prolonge un premier chantier conduit en 2018 au sein de l'établissement.

Les étapes de co-construction

Entre octobre 2023 et février 2024, 9 ateliers collaboratifs ont permis d'élaborer et consolider les éléments décrits dans ce document.



A chaque étape, de manière itérative, les éléments co-produits et discutés lors des ateliers précédents ont été rappelés permettant ainsi de consolider progressivement les différents sujets.

Lors d'une séance collective le 15 avril 2024, le projet de cadre de référence a été relu et amendé par les participants aux ateliers pour s'assurer de son alignement avec la teneur des échanges. Il a ensuite été présenté en Codir Formation pour appropriation et validation par les directeurs de collèges et instituts les 06 mai, 21 mai et 03 juin 2024. Il a finalement fait l'objet d'une présentation en CFVU le 20 juin 2024.

Le périmètre des acteurs impliqués dans la phase de co-construction

Sur l'ensemble des ateliers, différents acteurs se sont mobilisés :

- Des représentants des composantes de formation
- Des représentants de services centraux
- Des étudiants. En marge des ateliers, d'autres modalités ont été utilisées pour les associer à la réflexion (par exemple : enquête institutionnelle)
- Des acteurs de la société civile (collectivités, associations, entreprises) ont également été consultés.

Liste des participants aux ateliers

| Prénom | Nom | Composante | Es qualité |
|---------------|---------------|-----------------------|--------------------------------------------------------|
| Virginie | Daude | CED | Cheffe de service adjointe |
| Cecile | Girard | CED | Responsable administrative et financière |
| Florence | Astien | DFGC | Directrice |
| Jerome | Aliker | DSPEG | Vice-Président Étudiant |
| Elisa | Baron | DSPEG | Enseignant chercheur |
| Christine | Bonnet | DSPEG | GFC |
| Emilie | Farges | DSPEG | Elu étudiant |
| Emilie | Riffard | DSPEG | Responsable LaCT mise en oeuvre UE engagement étudiant |
| Frederic | Gaschet | DSPEG (Eco gestion) | Vice-doyen |
| Jessica | Arsene Diallo | DVU | Responsable BVE |
| Stephanie | Danaux | DVU | Responsable BVE Talence |
| Marieke | Doremus | DVU | Responsable Culture |
| Marianne | Eloi | DVU | Directrice |
| Nicolas | Rigoulet | DVU | BVE Pessac |
| Valérie | Robberechts | DVU | Chargée de développement terrain d'engagement |
| Anne | Moreau | DVU (ESE) | Directrice opérationnelle |
| Karine | Verdeau | DVU (PHASE) | Directrice |
| Eliott | Viviant | Elu CFVU | Etudiant |
| Elodie | Prouteau | Elue CFVU | Etudiant |
| Etienne | Duguet | Equipe présidentielle | VP innovation |
| Laurence | Geny-Denis | Equipe présidentielle | Vice-Présidente FTLV |
| Mickaël | LARIVIERE | Equipe présidentielle | Vice-Président Etudiant |
| Philippe | Moretto | Equipe présidentielle | chargé de mission science et société |
| Joanne | Pageze | Equipe présidentielle | Vice-Présidente RI |
| Lucie | Guignot | ESE | Coordinatrice PPS |
| Achille | Braquelaire | ex VP | Enseignant chercheur |
| Hugo | Lopes | Fédération ATENA | Président |
| Jocelyn | Caillaud | FIPVU | DGSA formation |
| Alexandre | Savin | IAE | Chef Service Entrepreneuriat |
| Christelle | Albrespic | INSPE | Responsable scolarité |
| Jean Philippe | Biolley | INSPE | directeur |
| Catherine | Perpignan | INSPE | Directrice adjointe en charge de la formation initiale |
| Melanie | Bayens | institut transitions | Chargée de mission |
| Camille | Mchané | institut transistions | Chargée d'événements |
| Claudia | Simon | institut transistions | Chargée d'événements |
| Antoine | Simon | institut transistions | Chargé d'événements |
| Bertrand | Segues | ISPED | Responsable pédagogique |
| Celine | Cholet | ISVV | Directrice des Études |
| Murielle | Benejat | IUT | Directrice |
| Jean-baptiste | Bonnemaison | IUT | EC |
| Laurent | Lebouvier | IUT | RAF |
| Pierre | Maunoury | IUT | Directeur Adjoint |
| Pascale | Farthouat | IUT Agen | Directrice Adjointe Vie Etudiante |

| | | | |
|----------------|-----------------|---------------|------------------------------------------|
| Marie | Beaujeaud | MAOIP | Chargée accompagnement OIP |
| Aurelie | Millet | MAOIP | Pilotage des stages |
| Estelle | Boucher Detrez | MAPI | Chargée de projets |
| Alexandra | Nitsch-Gougeaud | MAPI | Chargée de projets |
| Cecile | Picard-Limpens | MAPI | Coordinatrice |
| antoine | de Daruvar | New Deal | Coordinateur Académique |
| Estele | Jouison | Pilote projet | Vice-Présidente OIP |
| Bernard | Muller | Pilote projet | Vice-Président VEVC |
| Nicolas | Marinini | RAF | INSPE |
| Romain | Bregeras | santé | élu étudiant |
| Gayo | Diallo | Santé | Enseignant Chercheur |
| Pierre | Merville | Santé | Doyen UFR Sciences médicales |
| Cecile | Walter | SAPS | Coordinatrice |
| Veronique | Arsac | SH | Directrice adjointe |
| Sophie | Chave-Daorten | SH | Enseignante |
| Helene | Pinaud | SH | Responsable administrative et financière |
| Sandrine | Rui | SH | Enseignant chercheur |
| CHristophe | Aristegui | ST | Directeur adjoint |
| Carole | Blanc | ST | Enseignant Chercheur |
| Christophe | Champion | ST | Directeur |
| Louis | Delignac | ST | Elu étudiant |
| Ghislaine | Godinaud | ST | Directrice Departement. |
| Sophie | Jequier | ST | Coordinatrice compétences transverses |
| Lilly | Maneta Peyret | ST | Enseignant chercheur |
| Pascale | Aubert | SUAPS | Directrice |
| Béatrice | Aucouturier | SUAPS | Directrice adjointe |
| Christine | Richard | SUAPS | Responsable de service |
| Ismael | Boisard | UE Démocratie | Etudiant |
| Christelle | Baudet | UF Bio | Enseignante |
| Marie-Juliette | Capponni | VPE | |
| Mattéo | Delmont Marteau | | Etudiant |
| Luc | Deschamps | | Etudiant |
| Sacha | Duperret | | Etudiant |

Annexe 3 : Exemple de fiche-type de présentation d'un terrain d'engagement

FICHE D'IDENTITÉ TERRAIN D'ENGAGEMENT

A remplir par la structure d'accueil qui offre une mission d'engagement

STRUCTURE D'ACCUEIL

NOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

MAIL

LIEN SITE WEB

N° SIRET

MISSIONS DE LA STRUCTURE

VALEURS DE LA STRUCTURE

MOTS CLÉS REPRÉSENTATIFS DE LA STRUCTURE

PHOTOS

Avez-vous déjà accueilli un étudiant engagé

FICHE DE MISSION ENGAGEMENT

CHARGÉ DE SUIVI ETUDIANT (REFERENT) DE LA STRUCTURE

NOM

PRENOM

FONTION

MAIL

TEL

ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT

L'ENGAGEMENT

INTITULE DE LA MISSION

THEMATIQUE

DESCRIPTION GLOBALE DE LA MISSION

COMMUNE D'INTERVENTION - Adresse précise de la mission - Géoloc

FORME (bénévolat, job étudiant, armées, élu, entrepreneur, asso...)

MODALITÉ (présentiel, distanciel)

TEMPORALITE (journée, semaine, soirée, we...)

PERIODE (du.. au ...)

NB D'HEURES TOTAL DE LA MISSION

NB D'HEURES PAR jour/semaine/mois

TYPE DE PUBLIC

COMPETENCES DEVELOPPEES

NB D'ETUDIANTS RECHERCHES

LANGUES

RESERVÉ UB

Correspond aux marqueurs UB oui/non

Mission disponible (oui=> publiable ; non => non publiable)

Mission (nature et complexité ; portfolio de compétences développé étoffé, alignement fort avec marqueurs UB)

Contacts

estele.jouison@u-bordeaux.fr
bernard.muller@u-bordeaux.fr
florence.astien@u-bordeaux.fr

En savoir +

www.u-bordeaux.fr